

Mandat de prélèvement SEPA- Année scolaire 2020-2021

Accueil de loisirs Périscolaire/Cantine

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Joindre un RIB

ICS

FR94ZZZ532206

Nom, Prénom et Adresse du débiteur	Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Compte à débiter			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N°du compte	Clé
IBAN :			
BIC :			

Nom et adresse du créancier	
Périscolaire Vernaison 24 place du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945 69390 VERNaison	

Fait à, le

Signature :